

Le 6 mai 2009



Communiqué de presse :

L'accueil des personnes handicapées ?

Chacun-e a droit à une place !

Imaginez : une centaine de chaises envahissant la place d'Armes à Namur, transformée en lieu de résistance le 12 mai. C'est par cette action symbolique que Vie Féminine a choisi de dénoncer, une nouvelle fois, les situations inacceptables vécues par les mères d'enfant ou d'adulte handicapé confrontées au manque de places d'accueil en Région wallonne.

Le constat est loin d'être neuf mais il n'évolue guère. La prise en charge d'enfants ou d'adultes handicapés constitue un investissement important pour les parents et plus particulièrement pour les femmes, comme le souligne notamment le Parlement européen¹. Nombre d'entre elles doivent concilier seules cette prise en charge quotidienne. Le manque de structures adaptées les pousse à désinvestir partiellement ou complètement le marché de l'emploi, ce qui met à mal leur autonomie et augmente le risque de précarité.

Face à cette situation, Vie Féminine organise une action originale le **12 mai à 11h30** sur la place d'Armes, dans le centre de Namur. **Venues de toutes les régions et parties en cortège de la gare de Namur, des femmes se mobiliseront pour exiger :**

- la création de places et de services d'accueil de qualité (hébergement, centres de jour, répit)
- des réponses adaptées aux enfants et aux jeunes adultes handicapés de grande dépendance²
- l'implication des parents dans les projets pédagogiques des services et institutions

¹ Résolution du Parlement européen du 26 avril 2007 sur la situation des femmes handicapées dans l'Union européenne (2006/2277(INI)).

² « Toute personne qui a besoin de l'autre pour accomplir les gestes simples de la vie quotidienne assurant sa survie et/ou qui a besoin de l'autre dans tout projet de vie est considérée comme gravement dépendante » Bernard Ennuyer, « Les malentendus de la dépendance. De l'incapacité au lien social » (Paris, Dunod, 2002).

- la levée totale du moratoire sur la création de nouvelles places en Région wallonne

A la veille des élections régionales et communautaires, Vie Féminine souhaite rappeler les mesures que la **Région wallonne** avait annoncées dans sa déclaration gouvernementale : l'amélioration de l'offre en matière de logement, d'accueil et d'hébergement, l'intégration des personnes handicapées sur le marché de l'emploi et le soutien, l'intégration et l'autonomie des personnes handicapées. Force est de constater que, cinq ans après, à part quelques avancées (création de places de répit, projet de budget d'assistance personnalisée...), la Région wallonne n'a essentiellement pris que des mesures isolées ne solutionnant pas les difficultés des parents.

Si vous souhaitez des témoignages, ces mères d'enfant ou adulte handicapé sont prêtes à répondre à vos questions :

- Thérèse Boulvin, 069/23.40.10
- Bernadette Lefebvre, 069/64.81.53
- Dominique Schleich, 069/64.97.47
- Isabelle Bernard, 069/44.21.61 (uniquement presse écrite)

[Pour toute information complémentaire :](#)

- **Hafida Bachir**, présidente de Vie Féminine
02/ 227.13.01 ou 0488/41.35.65.
presidente-nationale@viefeminine.be
- Laurence Stevelinck, chargée de communication
02/227.13.28
communication@viefeminine.be
- Vie Féminine - Mouvement féministe d'éducation permanente
111, rue de la Poste - 1030 Bruxelles
02/227.13.00
www.viefeminine.be